



BRIDGE

Renforcer la réponse aux violences
basées sur le genre auprès des
enfants migrants

DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BELGIQUE

LE MOUVEMENT MONDIAL POUR LES DROITS DE L'ENFANT



Un état des lieux des connaissances et
capacités des professionnel.le.s du réseau
officiel d'accueil

Concernant la **violence
basée sur le genre** et la
prise en charge des
enfants migrants



CONTEXTUALISATION

L'objectif principal du projet **BRIDGE** est de **renforcer la réponse à la violence basée sur le genre (VBG) auprès des enfants et jeunes migrants.**

L'une des activités concrètes du projet est d'**améliorer la disponibilité de données fiables sur la VBG auprès des enfants migrants.** Des données ont donc été collectées auprès des enfants migrants et des professionnels travaillant dans les centres d'hébergement. Cette infographie présente les résultats de la collecte de données qui a eu lieu en 2019 et 2020 auprès des professionnels.

Les résultats de l'analyse des données collectées serviront à **sensibiliser les professionnels** travaillant dans les centres d'hébergement, à **renforcer leurs capacités** à répondre aux victimes de VBG, à **garantir la participation des enfants et des jeunes migrants** à la lutte contre ce phénomène et à orienter les questions qui seront analysées en profondeur lors des prochaines collectes de données.

L'enquête a porté sur 61 sujets (56% de femmes, 41% d'hommes, 3% non binaires) travaillant dans des centres pour enfants migrants. Elle aborde la formation des professionnels et leur capacité à détecter, signaler et assurer le suivi des cas de VBG chez les enfants avec lesquels ils travaillent.

Questionnaire des professionnel.le.s - Lutte contre la VBG

Nous sommes allé.es échanger avec des professionnel.les au sein de centres d'accueil pour migrant.e.s pour leur poser des questions sur la formation, détection et prise en charge de la VBG dans le cadre de leur travail :

61

Répondant.es

61% 36%

femmes hommes



Postes occupés

38%
Autres

3%
Direction

59%
Travailleurs sociaux



Niveaux d'études

10%
Diplôme du
secondaire

56%
Diplôme de
1er cycle

32%
Diplôme de
2ème cycle

2%
Diplôme de
3ème cycle

Formations spécialisées reçues (initiales ou continues)



Migration



80%

VBG



36%

Protection de
l'enfance



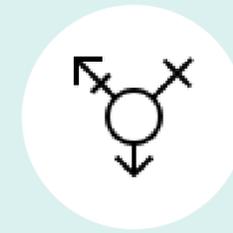
23%

Aucune
formation



13%

Que savez-vous de la VBG ?



Pensez-vous posséder suffisamment de connaissances sur la VBG dans le cadre de votre travail ?

54%

Probablement

18%

Tout à fait

15%

Probablement pas

11%

Pas du tout

Pensez-vous que ces actes soient considérés comme des VBG ?



Un acte de violence physique envers un enfant qui n'est pas de nature sexuelle

34%

Probablement

50%

Tout à fait

8%

Pas du tout

8%

Probablement pas

0%

Ne sait pas



Le mariage d'enfants

72%

Tout à fait

18%

Probablement

7%

Pas du tout

3%

Ne sait pas

0%

Probablement pas



Le refus d'accès à l'éducation

34%

Probablement

50%

Tout à fait

10%

Pas du tout

3%

Probablement pas

3%

Ne sait pas



Un acte d'intimidation

48%

Tout à fait

33%

Probablement

8%

Pas du tout

8%

Probablement pas

3%

Ne sait pas

La gestion de la VBG dans le centre

Services fournis aux victimes de VBG dans votre centre



Aide juridique



Aide médicale



Protection de l'enfance



Soutien psycho-social



Interpretariat

Aménagements et installations existants



Enfants non mélangés à des adultes hors famille



Toilettes et douches séparées par genre



Espaces pour les activités récréatives adaptées aux filles et aux garçons



Disposez-vous de procédures d'identification des victimes de VBG ?

10%

Nous avons des procédures écrites

32%

Nous avons des procédures implicites

32%

Nous n'avons aucune procédure

34%

Ne sait pas

Quels types de VBG avez-vous identifié au cours du mois précédent ?

- Abus sexuels
- Abus physiques et émotionnels
- Traite
- Blocage des ressources
- Discrimination
- Mariage forcé
- Violence domestique
- Prostitution
- Mutilations génitales

Homosexualité



Attention!

Il ne s'agit pas d'une VBG, sauf si l'on parle de discrimination fondée sur l'orientation sexuelle.

Disposez-vous de procédures d'orientation des victimes de VBG ?



13%

Nous avons des procédures écrites

34%

Nous avons des procédures implicites

19%

Nous n'avons aucune procédure

41%

Ne sait pas

Vers où les orientez-vous?

Des structures de prise en charge :

- Point focal
- Cabinet médical
- Police

Des associations spécialisées :

- Exil
- GAMS
- Ulysse SSM
- Chappelle aux champs
- Woman Do
- Bruxelles Accueil



Assurez-vous un suivi des cas ayant été identifiés/orientés ?

8%

Nous avons des procédures écrites

17%

Nous avons des procédures implicites

29%

Nous n'avons aucune procédure

46%

Ne sait pas

"Nous n'avons pas de procédure claire de suivi des cas de victimes de VBG référées en Belgique."

L'un.e des répondant.e.s



A noter que les professionnel.le.s ont en revanche été pleinement informé.e.s du suivi des procédures de retours volontaires.

Savez-vous comment mettre en oeuvre les principes directeurs de l'accompagnement des enfants victimes de VBG ?

1



2



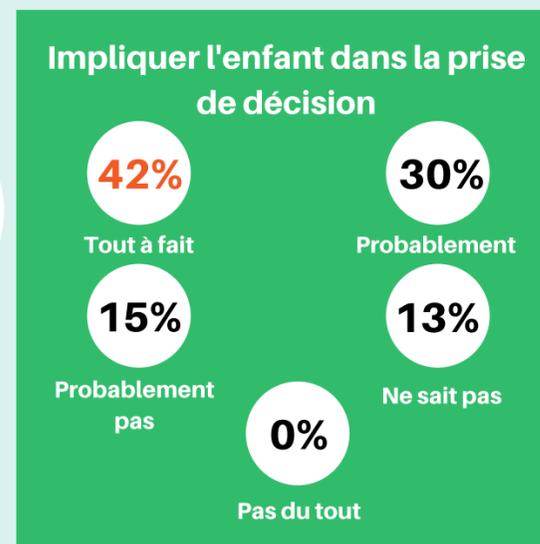
3



4



5



6



7



Où demander de l'aide



Tous les acteurs travaillant sur la question des violences basées sur le genre sont listés sur <https://www.we-access.eu/fr/carte>

Organismes spécialisés dans l'aide aux enfants :

- Centres Psycho-Médico-Sociaux
- Services de Promotion de la Santé à l'École
- Services de santé mentale
- Centres de planning familiaux
- Services d'écoute gratuits
- Télé-Accueil au 107
- Ecoute Enfants au 103
- SOS Enfants
- Services d'Aide à la Jeunesse (SAJ) et Services d'action en milieu ouvert (AMO)

Vous pouvez également contacter le Délégué général aux droits de l'enfant, point de référence pour les droits de l'enfant en Belgique

Par téléphone : +32 2 223 36 99

Par mail : dgde@cfwb.be

**Maltraitance et violence envers les enfants :
cartographie de www.yapaka.be/cartographie**

Signaler des violences commises à l'étranger, même si on ne possède que peu d'informations : Je dis STOP <https://jedisstop.be/>



Ces contacts ne suffisent pas ?

N'hésitez pas à vous adresser à vos supérieurs hiérarchiques, à la coordination et/ou, si besoin, à **Défense des enfants International Belgique qui pourront vous rediriger en envoyant un mail à info@defensedesenfants.be ou par téléphone au +32 2 203 79 08**



Le projet BRIDGE est soutenu par le programme Droits, égalité et citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020)

Ce document a été financé par le Programme Droits, Égalité et Citoyenneté de l'Union européenne (2014-2020)



Le contenu de ce document représente les vues de l'auteur uniquement et relève de sa seule responsabilité. La Commission européenne n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.

En collaboration avec

